

ACM*

Jean Macé - «les Millains»

Rue Hippolyte Boyer • 02 48 21 14 94



À quel âge et comment les jeunes peuvent-ils venir ?

Le centre de loisirs des Millains ne fonctionne pas durant les vacances d'hiver, les jeunes sont accueillis à l'école Jean Macé réaménagée avec du mobilier et des jeux afin de créer un lieu d'accueil adapté et chaleureux. Les jeunes accueillis sont âgés de **10 ans à 16 ans non faits**.

Ils peuvent fréquenter le centre soit :

- en **journée** (avec déjeuner) de 8 h 30 à 18 h,
- en **semi-journée**, le matin (sans déjeuner) de 8 h 30 à 12 h 30 ou seulement l'après-midi de 13 h 30 à 18 h.

Les parents ont la possibilité d'accompagner et/ou venir chercher leurs enfants au centre (les "individuels") :

- le **matin** de 8 h 30 à 9 h 30,
- le **midi** de 12 h à 12 h 30,
- l'**après-midi** de 13 h 30 à 14 h 30,
- le **soir** de 16 h 30 à 18 h.

Il existe également un **accueil avant et après centre à l'école AURON B**, rue de la Halle, ouvert à partir de **7 h 30 jusqu'à 8 h 30** et le soir, de l'arrivée du car **jusqu'à 18 h 30**. Cet accueil est sous la responsabilité de deux animatrices employées spécifiquement pour cette mission (prestation payante le matin de 7 h 30 à 8 h 30).

Pour se rendre au centre de loisirs depuis son quartier, il est possible d'emprunter une des **lignes de car spécifiques** au centre.

Qui encadre les enfants ?

Une directrice en cours BAFD :

Elle élabore le projet pédagogique, assure sa mise en œuvre et valide les projets d'animations et les activités qui en découlent. Elle gère l'ensemble des équipes ainsi que la structure dans sa globalité. Elle est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Une équipe d'animateurs, diplômés BAFA :

Elle élabore le projet d'animation découlant du projet pédagogique et propose toutes les activités du séjour. Les animateurs assurent l'encadrement des enfants (1 animateur pour 12), et mettent en place des activités adaptées à la tranche d'âge.

Une équipe d'agents de service :

Elle assure les services du déjeuner, du goûter et l'entretien des locaux.

Dans quels cadres et espaces les enfants évoluent-ils ?

L'ACM Jean Macé se situe dans l'ancienne école maternelle Jean Macé. L'entrée se fait par le premier portail de la contre allée longeant le bâtiment. Il bénéficie d'un environnement privilégié, à proximité du lac d'Auron, de la ludothèque, de l'ACM la Rottée, de la bibliothèque et du jardin de Lazenay.

Les locaux de service :

- **Deux salles de restauration** communes à l'école,
- la **tisanerie** : utilisée essentiellement pour des ateliers cuisine et stockage de denrées alimentaires.

Projet Pédagogique séjour Hiver 2018

*L'Accueil Collectif de Mineurs «JEAN MACÉ» est une structure du Service Loisirs Éducatifs.



Les locaux d'animation :

- **Une salle polyvalente** : pour le rangement du matériel extérieur, utilisée pour des jeux collectifs,
- **un patio** : aménagé en bibliothèque avec des plantes, transats, caisses de livres,
- **une salle d'accueil** : différents espaces aménagés de jeux de société, de nécessaire de dessins, jeux de construction,
- **une salle d'expression**,
- **une salle d'activités bricolage** : pour les activités salissantes.

Les espaces extérieurs :

- **Un préau extérieur**,
- **un plateau sportif**, football, basketball, handball...,
- **une cour** avec une structure de jeux.

Comment se déroule une journée ?

8 h 30 : Accueil des enfants individuels. Activités calmes ou activités manuelles rapides.

À partir de 8 h 45 : Départ des circuits de cars dans les différents quartiers,

De 9 h 20 à 9 h 30 : Arrivée échelonnée des cars aux Bouloises et répartitions dans les navettes,

9 h 50 : Les jeunes arrivent au centre.

10 h - 12 h : Répartition des jeunes dans les différents groupes d'activités, temps d'activités.

De 12 h 15 à 13 h 30 : Déjeuner des enfants. Le repas constitue un temps fort de la journée ; il favorise l'échange, la convivialité et reste un moment privilégié de vie en société.

De la fin du repas jusqu'à 14 h 30 : Temps après repas : ce moment est important dans la journée. Il devra s'articuler autour de différents pôles d'animation. En fonction du temps, l'aménagement de ces pôles est à envisager de manière différente.

14 h 15 à 16 h 30 : Temps d'activités, rangement de l'activité et de la salle, puis prise du goûter avec l'animateur.

16 h 30 à 17 h 15 : Temps calme en attendant le départ de la navette.

17 h 15 : Départ de la navette en direction des Bouloises.

17 h 45 : Retour des enfants en cars dans les différents quartiers de la ville.

jusqu'à 18 h : Départ échelonné des individuels.

Quelles sont les orientations éducatives et les objectifs pédagogiques ?

Les orientations du Projet Éducatif de Territoire :

- Participer à l'amélioration de la réussite éducative et à l'épanouissement des enfants.
- Développer des pratiques sportives et culturelles
- Aider les enfants à devenir citoyen de leur ville.
- Agir sur le rythme de vie des enfants tout en permettant aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Les objectifs du centre de loisirs :

- Développer l'autonomie.
- Susciter auprès de l'ensemble du collectif le respect de chacun, des lieux, de l'environnement.
- Développer l'apprentissage de la vie de groupe et l'aptitude à vivre en société.
- Permettre d'accéder à un choix d'activités riches et variées.

Les objectifs particuliers du séjour :

- Favoriser les relations avec les autres centres de loisirs autour d'activités communes.
- Favoriser la notion de partage, d'entraide et convivialité.
- Développer l'esprit créatif et imaginaire.



LE SÉJOUR D'HIVER À JEAN MACÉ

Du 26 février au 9 mars 2018

LES COURSES À TOUT VA !

A VOS MARQUES ! PRETS ! PARTEZ !

Durant le séjour, nous allons aborder les courses à thèmes. De par son côté ludique et amusant, la course peut être une activité physique ou mentale qui favorise l'échange, l'entraide, la convivialité, c'est aussi coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement. Le séjour sera rythmé par 5 à 6 courses toutes différentes les unes des autres :

- Les courses en folie : différentes courses de rapidité (gonfler un maximum de ballons en un temps donné...),
- La course aux petits chevaux,
- Une course d'orientation avec pique-nique au lac,
- Une course de relais,
- Une course mémoire,
- La course aux défis.

LES ACTIVITÉS ENVISAGÉES :

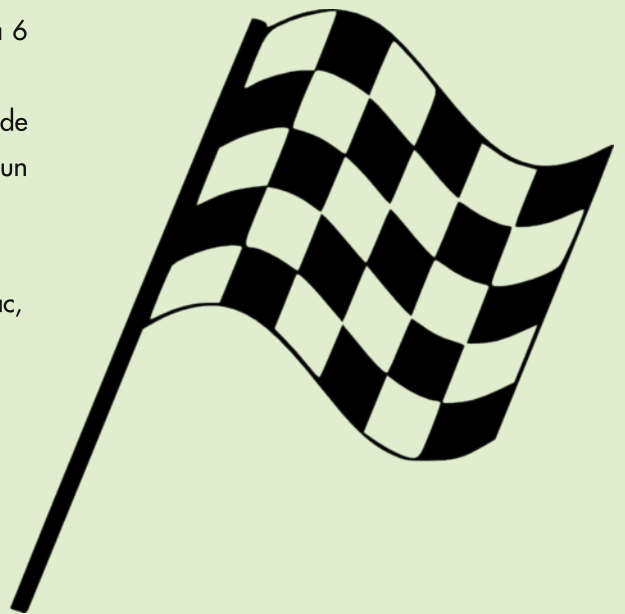
Activités créatives :

D'autres activités ponctuelles seront proposées par l'équipe d'animation et /ou par les jeunes pour répondre aux besoins du public et répondre à ses attentes dans la mesure du possible.

Sorties extérieures : telles que sorties piscine et gymnase, ludothèque du Val d'Auron..

Activité exceptionnelle course cycliste Paris/Nice :

Les enfants auront l'occasion d'aller supporter les coureurs de la course Paris Nice le 6 mars.



Projet d'animation séjour hiver 2018